

1440

---

1940



DEMI-MILLÉNAIRE DE L'IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE  
NUMÉRO SPÉCIAL DE LA REVUE SUISSE DE L'IMPRIMERIE



Page rajoutée par nos soins



PROVERBES de Salomon, fils de David,  
Roi d'Israël :

<sup>1</sup> Pour faire connaître à l'homme la sagesse et l'instruction,  
Pour lui faire comprendre les paroles de l'intelligence  
<sup>2</sup> Et recevoir les leçons de la raison,  
De la justice, de l'équité et de la droiture ;  
<sup>3</sup> Pour donner du discernement aux simples,  
De la connaissance et de la réflexion au jeune homme.  
<sup>4</sup> Que le sage écoute et augmente son savoir,  
Et que l'homme intelligent acquière des règles de prudence,

- <sup>5</sup> Afin de comprendre les proverbes, les allégories,  
Les paroles des sages et leurs énigmes.  
<sup>6</sup> La crainte de l'Eternel est le commencement de la connaissance ;  
Les fous méprisent la sagesse et l'instruction.  
<sup>7</sup> Mon fils, écoute l'instruction de ton père,  
Et n'abandonne pas l'enseignement de ta mère.  
<sup>8</sup> Car ce sera une couronne de grâce sur ta tête,  
Et un collier autour de ton cou.

*Exhortation à fuir la  
société des méchants.*

<sup>9</sup> Mon fils, si des pécheurs veulent te séduire,  
N'y consens point !

- <sup>10</sup> S'ils disent : « Viens avec nous, dressons des embûches pour tuer ;  
Tendons, sans motifs, des pièges aux innocents ;  
<sup>11</sup> Engloutissons-les tout vifs, comme le Séjour des morts <sup>(1)</sup>,  
Et tout entiers, comme ceux qui descendent dans la tombe ;  
<sup>12</sup> Nous trouverons toutes sortes de biens précieux,  
Nous remplirons nos maisons de butin ;  
<sup>13</sup> Tu en auras ta part avec nous ;  
Il n'y aura qu'une bourse pour nous tous ! »  
<sup>14</sup> Mon fils, ne te mets pas en chemin avec eux ;  
Détourne ton pied de leur sentier.  
<sup>15</sup> Car leurs pieds courent au mal,  
Et ils ont hâte de répandre le sang.  
<sup>16</sup> C'est en vain qu'on tend le filet  
Devant les yeux de tout ce qui a des ailes ;  
<sup>17</sup> Mais eux, ils dressent des embûches contre leur propre sang ;  
Ils tendent des pièges à leur âme.  
<sup>18</sup> Telle est la voie de tous ceux qui sont âpres au gain ;  
<sup>19</sup> Ce gain fera périr ceux qui le détiennent.

*Discours de la sagesse.*

- <sup>20</sup> La sagesse crie dans la rue ;  
Elle fait retentir sa voix sur les places ;  
<sup>21</sup> Elle crie dans les carrefours bruyants,  
A l'entrée des portes, dans la ville, elle fait entendre ses discours :

(1) En hébreu : *Scheol*. Séjour des hommes après la mort.

Ce hors-texte, tiré sur les presses de « La Concorde » à Lausanne est offert gracieusement par cette imprimerie. Il s'agit de deux pages spécimen de la Bible de Mariage. Version synodale ornementée par Philippe Robert.



## Introduction et sujet de l'épître : Le salut par la foi.

(CHAPITRE 1 : 1-17.)



**P**AUL, serviteur de Jésus-Christ, appelé à être apôtre, mis à part pour annoncer l'Évangile de Dieu, — <sup>2</sup> Évangile que Dieu avait promis d'avance par ses prophètes dans les saintes Écritures, <sup>3</sup> et qui concerne son Fils, né de la race de David, selon la chair, <sup>4</sup> et déclaré avec puissance Fils de Dieu, selon l'esprit de sainteté, par sa résurrection d'entre les morts, Jésus-Christ notre Seigneur, <sup>5</sup> par lequel nous avons reçu la grâce et l'apostolat, afin d'amener à l'obéissance de la foi, pour la gloire de son nom, toutes les nations <sup>(1)</sup>, <sup>6</sup> dont vous faisiez partie, vous aussi, vous qui avez été appelés par Jésus-Christ... — <sup>7</sup> à tous les bien-aimés de Dieu qui sont à Rome, appelés à être saints. Que la grâce et la paix vous soient données de la part de Dieu, notre Père, et du Seigneur Jésus-Christ !

**A**VANT tout, je rends grâce à mon Dieu, par Jésus-Christ, au sujet de vous tous, de ce que votre foi est renommée dans le monde entier. <sup>9</sup> Car Dieu, que je sers en mon esprit, par la

prédication de l'Évangile de son Fils, m'est témoin que je fais sans cesse mention de vous <sup>10</sup> dans toutes mes prières, demandant de pouvoir enfin, par la volonté de Dieu, trouver une occasion favorable d'aller chez vous. <sup>11</sup> En effet, j'ai un ardent désir de vous voir, pour vous communiquer quelque don spirituel, afin que vous soyez affermis, <sup>12</sup> ou plutôt, afin que, me trouvant parmi vous, nous nous encourageions mutuellement par la foi qui nous est commune, à vous et à moi.

<sup>13</sup> Je ne veux pas, frères, vous laisser ignorer que j'ai souvent formé le projet d'aller vous voir, pour recueillir quelque fruit parmi vous comme parmi les autres nations ; mais j'en ai été empêché jusqu'à présent. <sup>14</sup> Je me dois aux Grecs et aux Barbares, aux savants et aux ignorants. <sup>15</sup> Ainsi, autant qu'il dépend de moi, j'ai à cœur de vous annoncer l'Évangile, à vous aussi qui êtes à Rome.

*Le salut par la foi.* <sup>16</sup> En effet, je n'ai pas honte de l'Évangile, — parce qu'il est la puissance de Dieu pour le salut de tout croyant, du Juif premièrement, et aussi du Grec. — <sup>17</sup> Car, dans cet Évangile est révélée la justice de Dieu, qui s'obtient par la foi et qui conduit à la foi, ainsi qu'il est écrit : « Le juste vivra par la foi <sup>(1)</sup> ».

## L'universalité du péché et de la condamnation. (CHAP. 1 : 18 à 3 : 20.)

*L'état de péché et de condamnation des Païens.*

**L**A colère de Dieu, en effet, se révèle du ciel contre toute impiété et toute injustice des hommes, qui retiennent la vérité captive de l'injustice.

<sup>(1)</sup> Les nations païennes.

<sup>19</sup> Car, ce que l'on peut connaître de Dieu est devenu manifeste pour eux, Dieu le leur ayant manifesté, <sup>20</sup> puisque ses perfections invisibles, sa puissance éternelle et sa divinité, se voient comme à l'œil depuis la création du monde, quand on

<sup>(1)</sup> Hab. 2 : 4.

ORNEMENTÉE PAR LE PEINTRE PHILIPPE ROBERT



La Suisse partage avec Anvers l'honneur d'avoir imprimé les premières Bibles, et quelques-unes des plus belles sont sorties de ses presses. A Zurich, Fro-schauer imprime, en 1529, la traduction complète de Luther cinq ans avant l'édition de Wittemberg. Froben à Bâle, Boyve à Neuchâtel, Henri Estienne à Genève et d'autres encore ont voué tous leurs soins à l'impression du Saint-Livre. Pour le rendre plus beau, les meilleurs graveurs suisses l'illustrent, tels Jost Ammann, Urs Graf, Holbein, Leu, Tissot, etc.

Après ce bel effort, qui s'étend du XVI<sup>me</sup> au XVIII<sup>me</sup> siècle, est venu, au XIX<sup>me</sup>, s'imposer le pressant devoir d'une large diffusion en toutes langues (plus de huit cents) par des tirages de l'ordre de sept à dix millions d'exemplaires<sup>1</sup> par an. Mais en faisant beaucoup et vite, on a négligé la bienfaisance de la présentation.

Le XX<sup>me</sup> siècle a vu heureusement se renouer les belles traditions d'autrefois par le souci de présenter le Livre des Livres dans une parure digne de lui.

A l'occasion de la réédition de la Bible dite de mariage (offerte à tous les époux protestants du pays romand), une heureuse tentative de renouvellement typographique et décoratif a été faite.

C'est l'Imprimerie La Concorde à Lausanne, déjà spécialisée par ses précédents travaux, qui a mené à chef ce labeur de longue haleine avec l'intime collaboration d'un artiste du pays. Cela nous vaut un véritable monument typographique de 1170 pages encadrées de rouge avec 66 en-têtes (bandeaux), 66 grandes initiales ornées ouvrant chaque livre, culs-de-lampe et quelques centaines de lettrines en deux couleurs, filets, titres, gardes et fers, le tout dessiné par Philippe Robert. C'est en ce digne descendant de la dynastie des Robert (qui avait déjà donné Léopold, Aurèle et Paul) que les frères Pache, directeurs de La Concorde, ont trouvé l'artiste prédestiné à embellir l'édition de la grande Bible de mariage. Circonstance heureuse, avant de se vouer à l'art paternel, Philippe avait fait des études de théologie à Genève et Lausanne. Il devait servir Dieu non par la parole, mais avec le talent ancestral qui l'a repris tout entier au moment où il préparait sa thèse théologique.

<sup>1</sup> Pour la seule Société britannique.

(La lettrine ci-dessus a été dessinée par Ph. R.)

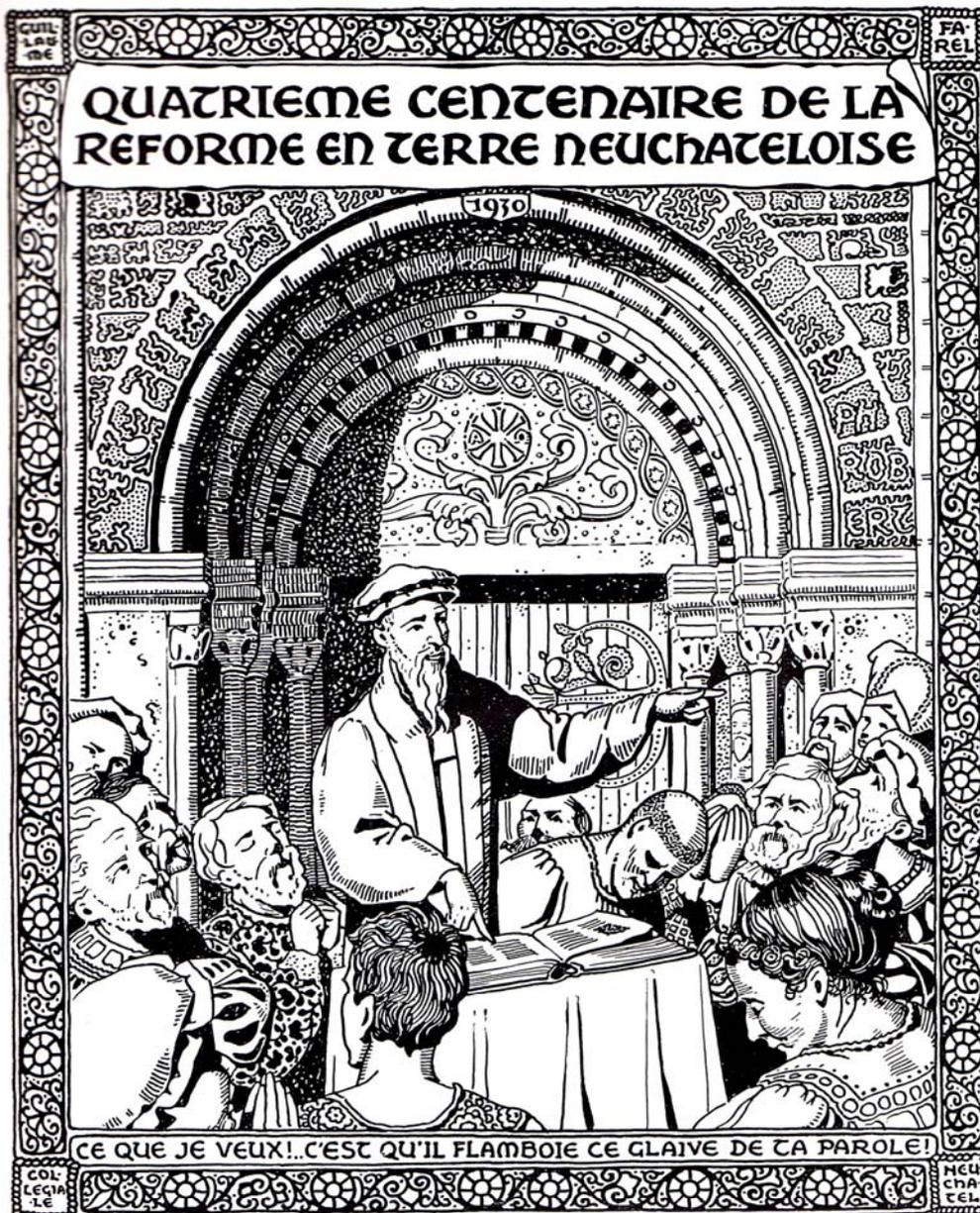
Techniquement il avait déjà fait ses preuves en illustrant, en 1907, la *Flore alpine*, de Correvon et, deux ans plus tard, en publiant les *Feuilles d'Automne*, somptueux ouvrage paru sur grand papier de Fabriano, où l'artiste expose ses idées sur la composition décorative et les appliques dans les encadrements et les lettrines qui enrichissent chaque page. En 1923 paraît son émouvant *Journal de Peintre*.

Les enlumineurs et miniaturistes du moyen âge ont trouvé en Philippe Robert un émule animé de la même ferveur religieuse, de la même patience et du souci constant de contribuer à rendre plus beau le livre de Dieu. Il est là sur ma table, il porte tout entier la marque de l'artiste qui lui a consacré les trois dernières années de sa vie.

C'est lui qui a choisi la toile chamois clair de la reliure où s'incruste les fers qu'il a dessinés, la tranche-file et le ruban du signet. Mais j'ai hâte d'en venir à l'ornementation du beau texte typographique composé en Cheltenham ; ce caractère sobre et d'une si parfaite lisibilité grâce à l'uniformité de son trait. L'alternance des pleins et des déliés

Philippe Robert, 1881-1930.





Une estampe protestante.

Cliché dû à l'obligeance de l'Impr. P. Attinger S. A.

propre à d'autres caractères provoque, au dire de Marc Dufour l'oculiste, de fâcheux papillonnements.

L'artiste s'était préoccupé de la typographie et voici les pertinentes observations qu'il écrivait aux éditeurs: «C'est justement pour les vieillards que je souhaiterais un retour aux puissants caractères bien noirs des vieilles Bibles, qu'ils lisaient sans aucune fatigue, bien qu'il n'y eut pas d'interligne; tandis qu'ils se désaffectionnent des Bibles modernes où la page est grise, si pâle, comme un brouillard

impalpable; ces caractères si maigres, si pâles, leur crèvent les yeux... S'il y a possibilité d'en revenir à un caractère solide qui fasse sur la page une impression robuste, et d'abandonner une fois pour toutes ce caractère gris pâle, anémique de névrosé, vous rendrez ainsi au prestige de la Bible un service dont la population entière vous saura gré.»

Cet extrait d'une des cinquante-trois lettres que l'artiste a écrites au cours de sa collaboration prouve l'intérêt qu'il portait à cette œuvre magistrale qui fait grandement honneur aux presses de La Concorde et à l'artiste qui y a mis tout son cœur afin, dit-il, que nous ayons une fois au XX<sup>me</sup> siècle une Bible que l'on pourra aimer pour son contenant et son contenu.

J'ai compilé toute cette attachante correspondance de l'artiste où il a consigné ses critiques, ses suggestions, ses encouragements, ses joies de voir peu à peu l'œuvre sortir

«des langes»; son humilité, son désintéressement apparaissent dans ces lettres toutes palpitantes de ferveur pour l'œuvre entreprise. Je glane ces phrases caractéristiques de l'esprit dans lequel l'artiste collabore: «Il ne faut pas que la préoccupation argent vienne salir ce travail. Dans ce domaine, l'argent ne doit rien empêcher de beau. — Il est bien entendu que mon nom ne paraîtra nulle part!» Puis, à réception des épreuves, quantité d'observations judicieuses signalent des empâtements, salissures,

manque de pression, etc. : « Insistez encore auprès du photogreveur pour qu'il laisse toujours au trait toute son énergie, je vous prie. — Il y a perfectionnement. Veuillez en féliciter de ma part vos conducteurs, car je devine combien ce travail doit être délicat ».

Parfois le théologien réapparaît et souhaite certaines améliorations dans la traduction d'un texte hébreu. Il sollicite une faveur : « Le terme d'*épître* a pris dans la langue courante un sens péjoratif à cause de la longueur mal comprise des lettres de Paul... Je vous en prie instamment, laissez-moi mettre : *La lettre* aux Romains et ainsi de suite. La langue change d'une génération à l'autre. Ce qui était digne pour une génération est indigne pour la suivante. *Nous ne devons pas être des sabots*. Nous devons être aux aguets pour ne pas déprécier par routine ce que dans le cœur nous voulons honorer. » On a fait droit à cette légitime requête.

L'œuvre achevée, Philippe Robert s'humilie : « Veuillez me pardonner tout ce qui a manqué dans ma collaboration » et termine en disant : « Quelles belles Fêtes de Pâques vous allez passer ayant amené à chef ce grand travail de la Bible ».

Il est temps de feuilleter le fruit d'un long et délicat labeur ; artiste et éditeurs se sont rappelés que « le temps se moque de ce qui se fait sans lui ». Ce qui frappe à première vue, c'est la clarté, l'incomparable limpidité du texte, l'équilibre de la page où se conjuguent harmonieusement la décoration et la typographie. L'heureuse teinte du rubricage que Robert a voulu lumineux, doux, velouté, a été obtenue en adoucissant d'une pointe de noir le rouge de l'encre d'Afrique. Au lieu d'un cadre en filet droit, l'artiste a dessiné une chaînette de perles qui cerne la page d'une façon moins rigide. Mais c'est dans ses bandeaux, culs de lampe et lettrines que l'artiste révèle sa parfaite maîtrise de l'art décoratif. Toute la création entre dans ses compositions ornementales, insectes, oiseaux, bêtes domestiques et sauvages, fleurs, feuilles et fruits. Le bandeau qui ouvre chaque livre le caractérise et le cul de lampe le résume. Souvent un texte raccourci s'y intègre afin de nous préparer mieux à la lecture.

Il était tout indiqué de parler de la Bible du XX<sup>me</sup> siècle dans ce fascicule consacré au

cinquantième anniversaire de l'imprimerie typographique. C'est grâce à cette dernière que la Bible est si largement diffusée ; puisse son impeccable présentation réaliser le vœu de Philippe Robert : « Je vous promets que bien des gens liraient amoureusement l'Évangile et finiraient par être conquis, s'ils pouvaient le lire dans un très beau texte, sur le plus beau papier ».

Les prémices de la décoration de la Bible se trouvent dans un délicieux volume où l'artiste a consigné son *Journal de Peintre*, bijou bibliophilique sorti en 1923 des presses de Delachaux & Niestlé à Neuchâtel. Il se résume en ces trois mots : *Beauté, Joie, Amour*. Pour caractériser l'homme dont je n'ai pas, hélas, le temps de parler, voici une pensée de Mahomet qu'il avait faite sienne en l'inscrivant dans sa salle à manger : « Si j'avais deux pains, j'en vendrais un et, pour nourrir mon âme, j'achèterais des jacinthes ».

Né en 1881, Philippe Robert est mort brusquement peu après avoir achevé l'ornementation de la Bible. C'était le 22 juin 1930. L'artiste se baignait dans l'Aar lorsqu'une faiblesse cardiaque le fit couler à pic, malgré les efforts de son fils.

Je n'ai pas à commenter l'œuvre considérable du peintre paysagiste et du fresquiste qui a enrichi tant de sanctuaires du pays.

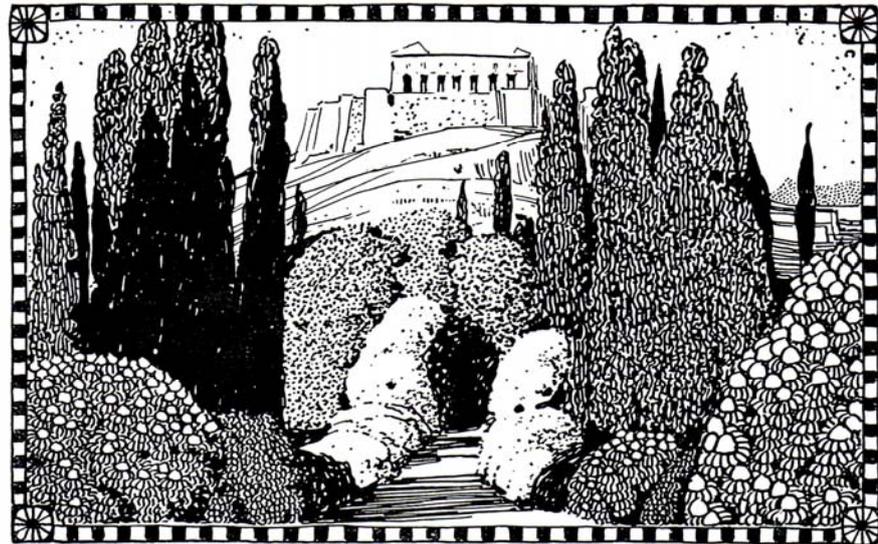
Son ministère particulier était de nous donner cette Bible où il a mis le meilleur de son talent, nous montrant, avec sa naïveté un peu archaïque, « les mille et une paraboles de la nature, le mot qui touche, l'image simple que l'enfant comprend ».

Il nous est agréable d'avoir pu présenter une œuvre marquante de l'imprimerie : La Bible du XX<sup>me</sup> siècle.

J. HERTIG.

Paysage de Grèce.

Ph. Robert.



Nous profitons de cet excellent numéro de la Revue suisse de l'imprimerie, pour rajouter quelques pages en rapport avec ce sujet.

# REVUE SUISSE DE L'IMPRIMERIE

ET DES INDUSTRIES ANNEXES - ORGANE TECHNIQUE DE LA F. S. T.

Publication mensuelle paraissant le 10 de chaque mois - Seizième année - Rédacteur : R. Marchand - Adm. et publicité av. de Beaulieu, 9-13, Lausanne - Abonnement annuel : Suisse, Fr. 6.— ; Etranger, Fr. 9.60 - Compte de ch. II 1028.

## SOMMAIRE

DE L'ÉDITION SPÉCIALE PUBLIÉE POUR LA COMMÉMORATION DU DEMI-MILLÉNAIRE DE L'INVENTION DE L'IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE - N° 206 - AVRIL 1940

GUTENBERG, INVENTEUR DE L'IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE	3
1440-1940, RENÉ MARCHAND . . . . .	7
NOS ILLUSTRATEURS MODERNES : BOIS GRAVÉ D'ALDO PATOCCHI, PAR R. MND . . . . .	9
PAGES DU LIVRE D'AUTREFOIS ET D'AUJOURD'HUI : MODÈLES ET BRÈVES NOTES HISTORIQUES, PAR A. JAVET	10-15
LINOGRAVURE EN DEUX COULEURS, DE SAMUEL GLAUSER, LE LOCLE . . . . .	16
BRINS D'HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE, PAR RENÉ MARCHAND . . . . .	17-20
GUTENBERG DANS SA VILLE NATALE . . . . .	21
LA PRESSE MONDIALE AU MUSÉE GUTENBERG, A BERNE, Dr KARL-J. LÜTHI . . . . .	22-23
LES PREMIÈRES IMPRIMERIES EN SUISSE, PAR D. ANTONIAZZI	25-31
LE LIVRE : BIBLIOMANIE, TRUQUAGE, BIBLIOPHILIE, PAR G. MONTANDON . . . . .	33-36
CHRISTOPHE PLANTIN . . . . .	37
UN MONUMENT TYPOGRAPHIQUE : LA BIBLE DU XX <sup>ME</sup> SIÈCLE, PAR JULES HERTIG . . . . .	41-43
DE JEAN GUTENBERG A TOLBERT LANSTON, PAR ANDRÉ TSCHAN . . . . .	46-48

# 1440-1940

Jusqu'à la fin de l'époque médiévale, seule la parole permettait aux humains de s'exprimer couramment entre eux. Une invention, créatrice d'une civilisation nouvelle, ne devait pas tarder à faciliter et à développer les relations entre les hommes. L'imprimerie typographique naissait, grâce au génie de Gutenberg, qui, le premier, découvrit le principe des caractères mobiles pour l'impression des textes.

Un auteur contemporain a dit à ce propos que „Dieu créa le monde en six jours et Gutenberg bouleversa le monde avec vingt-six lettres“.

Depuis cinq cents ans, l'imprimerie a contribué au développement de l'intelligence, à la vulgarisation des sciences; elle véhicule la pensée, elle permet l'essor prodigieux de toutes les valeurs humaines. En un mot, cette géniale invention a répandu dans l'univers une divine lumière.

La „Revue suisse de l'Imprimerie“ a voulu s'associer à tous ceux qui, dans le monde, célébreront — peut-être seulement en pensée dans les pays belligérants — le demi-millénaire de l'invention de l'imprimerie typographique, en éditant le présent numéro spécial.

Contrastes terribles... ombres et lumières! Alors que nous marquons l'étape de la grandiose découverte du XIV<sup>me</sup> siècle, véritable œuvre de vie, d'autres parmi nos contemporains s'acharnent à mettre leur mauvais génie au service des œuvres de mort.

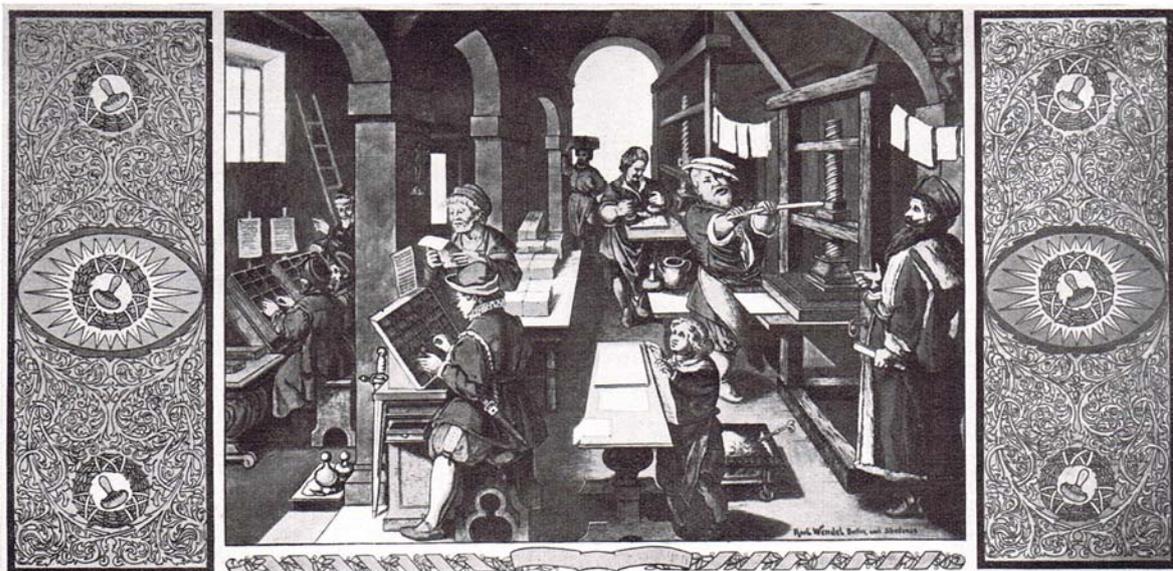
Les anciens ont recherché et donné la lumière. Ceux du XX<sup>me</sup> siècle — en cette année anniversaire — recherchent l'ombre, s'obscurcissent et se terrent pour mieux se protéger des coups de la barbarie déchaînée par quelques-uns. Faut-il désespérer? Non! Car la lumière répandue sur la terre en 1440, par les précurseurs de l'imprimerie moderne, était phosphorescente à tel point qu'elle éclaire encore ce mot sacré: Espérance!

Bientôt la flamme qui ne s'éteint jamais s'animera, grandira, resplendira partout et l'on verra avec un indicible bonheur que l'œuvre de Gutenberg était bien celle qui devait conduire vers les sommets éclairés d'une civilisation définitivement purifiée et consolidée, après avoir passé par l'épreuve de la guerre honteuse... et tragique.

En cette année 1940, soyons de cœur avec nos frères de tous les pays, qui peinent et qui souffrent, et célébrons quand même, avec la foi et le recueillement qui conviennent, le cinq centième anniversaire de l'invention de l'imprimerie.

Notre reconnaissance et notre admiration s'en vont vers tous ceux qui ont œuvré au développement de cet art merveilleux et qui reste une des plus belles conquêtes de l'humanité.

R. Marchand.



Une imprimerie au XV<sup>e</sup> siècle.

## Les premières imprimeries en Suisse

Pour rédiger ce petit travail, on a consulté les ouvrages historiques suivants : L'Eglise et l'Imprimerie dans les Anciens Diocèses de Lausanne et de Genève, jusqu'en 1525, de Mgr Marius Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg ; le Bulletin de l'Institut national genevois, 1855, t. 2 (relation de Gaullieur) et le Dictionnaire de l'Imprimerie, de Morin. Les clichés illustrant ces quelques pages ont été gracieusement mis à notre disposition par S. G. Mgr Marius Besson. Encore une fois, nous adressons un cordial merci à Mgr Besson pour l'intérêt et l'amabilité qu'il porte à notre noble et belle profession.

**E**N substituant la planche xylographiée et les caractères (mobiles déjà) en bois, inventés par Laurent Coster de Harlem, par des caractères d'alliage métallique ; et, d'autre part, en remplaçant la brosse ou (fronton) avec laquelle on appliquait le papier contre les caractères, par la presse, Jean Gensfleisch, dit Gutenberg (né en 1397 et mort en 1468) s'est acquis,

pour tous les siècles, le titre incontestable d'inventeur de l'imprimerie<sup>1</sup>. Grâce à lui, tous les chefs-d'œuvre de l'antiquité ont été accessibles à un plus grand nombre ; le prix des livres est devenu meilleur marché.

C'est pour fêter ce génie, Gutenberg, que depuis 1640, Mayence, Strasbourg, et après eux le monde entier, célèbrent son centenaire. Mil neuf cent quarante ouvre donc ses portes à cinq cents ans d'imprimerie. Années de dur labeur, de luttes pour acquérir des droits ; de perfectionnements dans le matériel... et d'échecs aussi. Années au cours

<sup>1</sup> Notre ami Morin, dans son *Dictionnaire de l'Imprimerie*, cite une note du savant général Poncelet, que je ne veux pas manquer de citer à mon tour, tant elle est importante, au sujet de cette fameuse presse : « Cette précision (des deux surfaces pressées l'une contre l'autre) pour ainsi dire mathématique, était sans précédent dans les arts... Elle a pu servir d'exemple aux fabricants d'instruments de géométrie, d'astronomie, etc., dont aujourd'hui même les ateliers sont munis de la table du marbre à dresser... A une époque où l'on possédait à peine les outils nécessaires, on ne peut être surpris que l'illustre inventeur de cet art y ait employé tant d'années d'une vie studieuse, agitée, et passée souvent dans le mystère. »

desquelles beaucoup de bien et beaucoup de mal se fit, grâce à la diffusion rapide de cet art nouveau et à la diversité et la quantité des œuvres sorties de presse.

\* \* \*

La Suisse, dans sa constitution géographique actuelle, ne fut pas la moins empressée à connaître l'art d'imprimer; et si aucun de ses enfants n'est allé auprès du maître y étudier l'art nouveau, elle s'empressa d'accueillir ceux qui, venant directement d'Allemagne avec le titre de disciple de Gutenberg, désiraient fonder des officines sur son sol. Les Steinsbacher, les Berthold Rot, et bien d'autres encore, qui honorèrent tant l'art d'imprimer que les villes leur donnant asile, furent souvent récompensées, pour les services qu'ils rendaient, par le titre de bourgeois d'honneur.

\* \* \*

C'est à la ville de Bâle que revient l'honneur d'avoir possédé la première imprimerie suisse. Cette ville, quoique ayant déjà des alliances étroites avec les lignes suisses, faisait partie de l'Empire germanique et c'est vraisemblablement ce qui engagea Berthold Rot, de Hannau (aussi appelé Berthold de Hannau) à venir y fonder une officine. Il est impossible de donner une date exacte de son installation sur les bords du Rhin, du fait que ce maître (qui figure comme ouvrier de Gutenberg dans le procès que celui-ci eut à soutenir, à Mayence, contre Jean Fust) n'a jamais mis sa marque ni de date sur ses ouvrages. Un seul volume, il est vrai, porte une vague indication. Il s'agit du *Conradi de Mure, canonici Turecensis, Repertorium vocabulorum exquisitorum oratoriae, proseos et historiarum*. In-folio, sans date. Par contre, on lit, dans une pièce de vers latins qui se trouve au verso du premier feuillet: « Bertholdus nitidè humc impresserat in Basilea ». Sur ce renseignement, une dizaine de livres imprimés avec les mêmes caractères, et mis en pages d'une manière propre à Berthold Rot, ont pu être attribués sans autre à ce maître. Mais il est possible, tout de même, de donner la date de 1466/1467<sup>1</sup>, comme date approxi-

<sup>1</sup> Signalons qu'en 1932, M. Fritz Finkenstaedt publia une étude dans les *Beiträge zur Forschung*, de Rosenthal et dit qu'il est possible qu'une imprimerie ait existé à Bâle déjà en 1464.



**N**ostre sauveur & redempteur iesus vng peu deuant la benoiste passion estoit en bethanie extra en la maison d'ung q' auoit nom symon pour perdre sa refectio corporelle. Et comēt il estoit a table avec les apostres & disciples & le lazare frere de marie magdalene & marthe q' auoit resuscite de mort a vie, de la quelle chose doubtoit ledit symon. manda nostre seigneur audit lazare quil dist deuant la ppagnie ce q' auoit veu en lautre mode. Adonc iceluy lazare racopta comēt il auoit veu en enfer en grandes peines les orgueilleux et orgueilleuses. Et plequemēt les autres entaches daucun peche. come est declare cy apres.

„Calendrier des Bergers”, 1498-1500, folio 33 r° (réduit).

mative d'installation. En 1468, Joseph de Vergers acheta un exemplaire d'un livre imprimé sans date et avec les caractères de Berthold Rot intitulé: *Moralia in Job*. Or, puisque ce livre (énorme in-folio de 421 pages à deux colonnes de quarante-huit lignes à la page) a été acheté en 1468 (la preuve en est faite), il est admissible qu'il ait fallu au moins une année et demie à deux ans pour l'imprimer.

Vers 1465-1467, maître Berthold Rot commença l'impression du premier volume d'une bible. M. Aug. Bernard, dans son livre sur *l'Origine et les Débuts de l'Imprimerie en Europe* estime que ce premier volume de la bible doit être considéré comme le dernier ouvrage de Berthold Rot. On suppose encore qu'il est mort vers l'année 1474, car son ancien

disciple, Bernard Richel, qui apprit l'art d'imprimer chez lui et qui était citoyen de Bâle, commence d'imprimer, avec le matériel de Berthold Rot, aux environs de 1474. Son premier ouvrage est le second volume de la bible imprimée par son pré-décesseur.

A partir de 1475, on compte déjà deux ou trois imprimeries florissantes à Bâle. Avec les années, leur nombre augmente et il est quasiment impossible de suivre l'ordre dans lequel elles se succédèrent soit dans leur association, soit dans leur filiation. Mais ce que tout un chacun sait, c'est qu'au

XVI<sup>me</sup> siècle, la ville de Bâle devint fameuse dans les annales typographiques.

\* \* \*

Vers 1469, un des agents les plus actifs de Louis XI en Suisse, le célèbre Joost de Sillinen (qui ménagea, dans la diète de Lucerne, le 20 janvier 1474, la paix entre les Confédérés et l'Autriche, au moment où éclatèrent les guerres de Bourgogne), favorisa, de tout son pouvoir, l'introduction de l'imprimerie dans le monastère de Bero ou « Beromünster»<sup>1</sup> (canton de Lucerne), dont il était prévôt du Chapitre.

Parmi les chanoines, il y avait un certain Helias Helye, autrement dit de Louffen, religieux zélé pour la science et que le prévôt Joost de Sillinen désigna d'emblée pour mettre sur pied une officine. Ce chanoine imprimeur fit venir auprès de lui des ouvriers qualifiés (ne pouvant imprimer lui-même du fait qu'il était déjà âgé de soixante-dix ans au moment de l'installation) et surveiller en personne l'exécution de tous les travaux sortis des presses de Beromünster. Le premier volume imprimé au monastère de Beromünster et portant la date de 1470, est intitulé : *Mammotrectus seu exposito vocabulorum quae in Bibliis... occurrunt*. C'est un in-folio de 299 pages, à deux colonnes de trente-deux lignes chacune. Il s'agit là d'un vocabulaire des mots de la bible destiné aux clercs encore novices dans la langue latine, rédigé par Jean Marchesinus (appelé aussi *Sixte de Sienne*). Au XV<sup>me</sup> siècle, on fit au moins trente éditions de cet ouvrage, mais c'est dans cette édition originale que nous trouvons pour la première fois des chiffres arabes en typographie.

En 1472, Hélye de Louffen publie le *Speculum vitae humanae Roderici Zamorensis*. Il s'agit là d'une copie de l'édition sortie des presses de Gunther Zainer, imprimeur d'Augsburg en 1471. C'est un in-folio de 109 feuillets en 217 pages, y compris l'index qui en comprend cinq. Cette fois, le texte n'est pas disposé sur deux colonnes, mais mis en pages avec quarante et une longues lignes à la page. Le caractère employé est une sorte de mi-gothique, mi-romain, maigre, allongé, inégal.

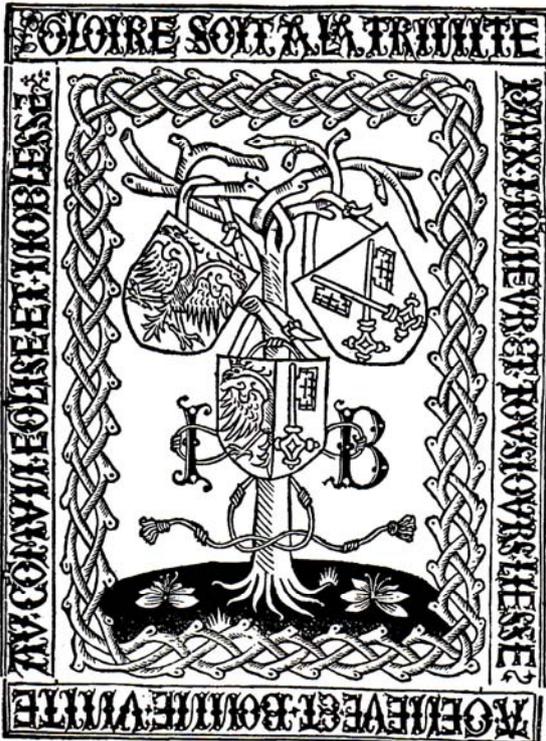
Hélye de Louffen mourut en 1475 et, avec lui, l'imprimerie disparut de Beromünster. Dans ces quelques années de « chanoine imprimeur », celui-ci

<sup>1</sup> Des villes de premier ordre ne possédaient pas encore d'imprimerie, que déjà des monastères, se trouvant dans des localités secondaires, avaient déjà leur imprimerie. On peut citer, à titre d'exemple, le monastère de Subiaco, dans un coin reculé de l'Apenin, à dix lieues de Rome, qui eut une imprimerie célèbre dans les annales de la typographie, alors que la cité n'en possédait point encore.

„Missel de Genève”. In-folio, sorti des presses de Jean Belot le 19 février 1508.



**M**ale sōm blum Gebeñ.  
Diligenti cura castigatum  
Cum pluribz aliis nullis deuotissimis (que  
nunq̄ in aliis fuerūt impresse) adiunctis.



exécuta environ huit éditions plus ou moins authentiques. Mais il est admissible que ce chiffre est supérieur, surtout quand on sait quelles chances de destruction ont connu ces fameux incunables dans les siècles passés.

A peine l'imprimerie disparaît-elle de Beromünster, que nous la voyons s'implanter à Burgdorf (Berthoud) en 1475.

Burgdorf et son territoire formaient, en 1475, un décanat du canton de Berne. Cette ville venait d'obtenir, de l'évêque de Constance, le droit de s'ériger en paroisse particulière. C'est le moment où les institutions scolaires et ecclésiastiques prennent une vie et une extension nouvelles.

On a longtemps pensé que cette fameuse imprimerie de Burgdorf, qui eut un règne éphémère, n'a pas existé et que les imprimés signés et datés de Burgdorf n'étaient autre que Burgdorf, petite ville du Hanovre, près de Lunebourg.

L'historien et savant Antoine de Tiller (qui écrit l'histoire du canton de Berne), n'hésite pas à constater l'établissement d'une

imprimerie à Burgdorf (« forte in Helvetia », comme le dit aussi Panzer) « alors que, dit-il, on n'en trouvait pas trace dans le chef-lieu du canton ». Il ajoute même « que c'est là qu'on imprima, en 1480 (?), les 1500 exemplaires du bref du pape qui accordait le droit de faire des quêtes dans le canton et hors du canton, pour la construction de l'église Saint-Vincent ».

On ne connaît que quatre ouvrages (probablement qu'il y en avait plus) qui portent la désignation et le lieu d'impression : « Impressum in opido Burgdorf. Anno Domini... »

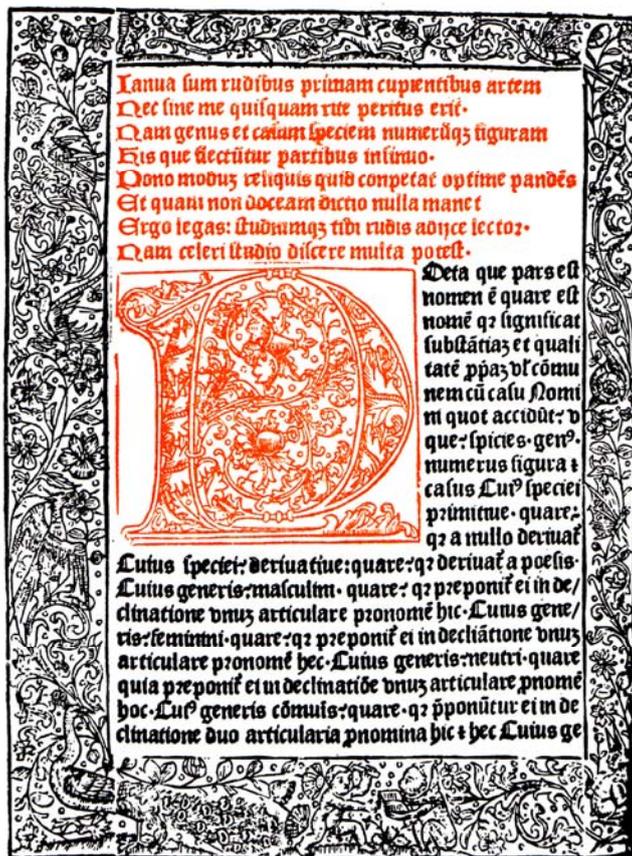
L'imprimerie disparut du canton de Berne avec l'imprimerie de Burgdorf et les produits de ses presses. (Il est impossible de fixer une date.) Et il faut revenir jusqu'à 1528 pour retrouver une imprimerie à Berne même.

Les premiers livres imprimés à Genève sont des éditions datées de 1478 et sont le plus souvent

écrits en français. La plupart de ces incunables ont trait à des romans de chevalerie ou des livres de dévotion. Mais, d'autre part, on imprime une quantité de lettres d'indulgence, de bréviaires à l'usage du diocèse de Lausanne et Genève, des missels, etc., etc.

C'est à un Allemand, Adam Steinschaber, venu à Genève très probablement après avoir appris l'art d'imprimer auprès de Gutenberg et ses associés, que l'on doit l'introduction de l'imprimerie à Genève. Son premier livre parut en 1478 et s'intitula le *Livre des Saints Anges* et fut suivi, dans la même année, de plusieurs autres livres, toujours rédigés en français : le *Roman de Mélusine*,

le *Livre de Sapience*, le *Roman du Noble Roi Ponthus*. Presque toutes les œuvres de Steinschaber sont imprimées sur un bon papier, présentant, dans le filigrane, l'empreinte d'une tête de veau ou de bœuf ou encore le P gothique ; les formats utilisés sont le petit in-folio ou un in-quarto (quelquefois in-quarto réduit). Le caractère dont se sert notre maître est une gothique de forme particulière, élégante et qui a beaucoup de rapport avec le caractère de la fameuse bible de 1462 (dite *Bible Mazarine*). Dans les premières éditions de Steinschaber, il y a parfois un



„Donatus melior”. Livre pour l'école, de Manicelli, imprimé à Genève, par Jean de Stalle, en 1493. In-quarto.

peu d'inégalité dans l'alignement des lettres ; mais, à mesure que les années passent, on sent très bien que le maître « possède son métier ». Quant aux tirages, qui sont quelquefois merveilleux, tant au point de vue netteté qu'égalité, ils dénotent un pressier consommé.

Le deuxième imprimeur genevois, Louis Guerin, a été présenté aux lecteurs de la *Revue suisse de l'Imprimerie* dans le N° 200. Je n'ai donc pas à revenir sur ce sujet.

Un grand maître, qui honora tant la ville de Genève que l'art d'imprimer vers la fin du XV<sup>me</sup> siècle est le célèbre Jean Belot. Il était originaire de Rouen, mais bientôt après s'être installé à Genève, le Conseil, dans sa séance du 18 novembre 1494, lui décerna la bourgeoisie : « *Fuit admissus in burgensem Iohannes, filius Mathei Bellot, condam Rotomagensis diocesis, habitator, Gebenn. in parochia Sancti Germani, impressa librorum.* »

Son activité fut très grande ; c'est ainsi que nous le voyons imprimer à Lausanne en 1493, à Grenoble en 1497, à Genève en 1498 et peut-être bien encore à Valence au cours de l'année 1510.

Il imprime en quantité (en spécialiste devrait-on dire), des bréviaires des missels, des livres d'heure, des livres de théologie, de philosophie... Des romans aussi sortent des presses de Bellot, voire même des calendriers, etc., etc. L'officine de maître Jean Bellot était installée en face de la cathédrale Saint-Pierre.

Dans cette petite étude, où il est nécessaire d'être bref, il n'est pas possible de donner une énumération de toutes les œuvres sorties des presses du maître qui nous intéresse. C'est pourquoi il m'a paru

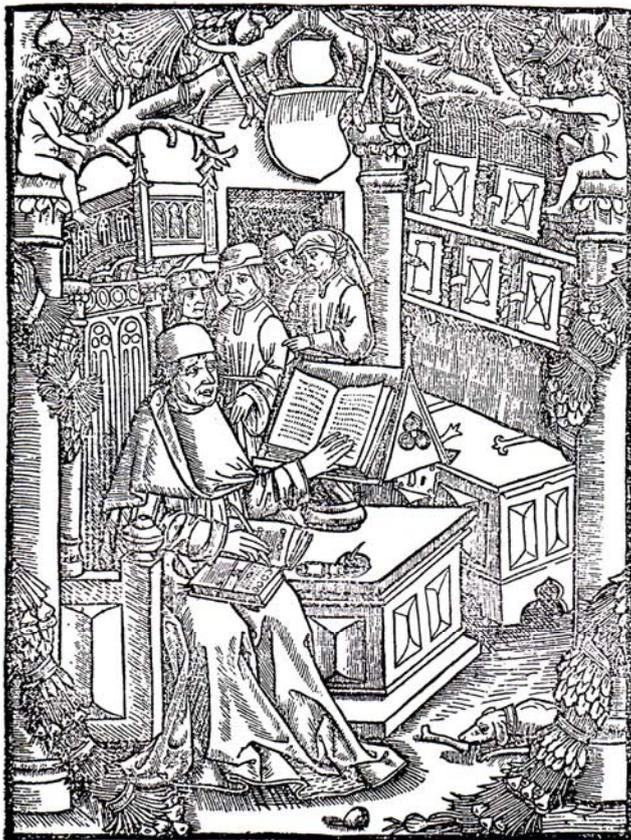
préférable de donner ci-dessous la description aussi complète que possible, d'une œuvre, plutôt qu'une liste d'ouvrages, ennuyeuse à lire.

Le *Calendrier des Bergers*, imprimé par Jean Bellot en 1498/1500. (Les quelques notes que je donne de ce calendrier sont tirées de *l'Eglise et l'Imprimerie* de Mgr Besson.) C'est un in-folio de

quatre-vingt-dix feuillets, sous pagination, mais portant les signatures de a-(b)<sup>8</sup>, c-n<sup>6</sup>, o<sup>8</sup>. Caractère gothique, deux corps. Le titre est en caractère plus fort et xylographié. Les justifications sont inégales. Tantôt la tête de chapitre est composée sur une colonne, tantôt sur deux. L'impression est faite en noir, sauf le calendrier qui est en noir et rouge.

Bien des pages de ce *Calendrier des Bergers*, tels les « dits des oiseaux », sont pleines de poésie et de touchantes leçons :

*De tous oyseaulx  
ie suis le roy — Vo-  
ler ie puis en si hault  
lieu — Que le so-  
leil de pres ie voy —  
Eureux sont ceulx  
qui verront Dieu.*



„Destructorium vitiorum”. Recueil d'apologues en prose, offrant à chacun un sens moral. In-folio de 70 feuillets, imprimé par Jean Belot, en 1500.

Et encore le « dit du pauvre canard » :

*Toussiours iay le bec en lordure  
Car ie my plonge iusquaux yeulx  
Ainsi fait qui vit en luxure  
Aveugle est qui ne craint Dieu.*

\* \* \*

Vers la fin du XV<sup>me</sup> siècle, l'imprimerie était florissante à Genève. C'est ainsi qu'on trouve, en même temps que Steinschaber, Louis Guerin, Jean Bellot : Jacques Arnollet (1490) qui s'établit plus

tard à Lyon; Jean Fabri (1481), de Langres, qui a exercé l'art d'imprimer à Turin de 1474 à 1483.

\* \* \*

Pour terminer cette petite étude, et cela sans sortir du cadre des débuts de l'imprimerie, qu'on me permette de donner ci-dessous un extrait d'un document intéressant pour nous à plus d'un point de vue: la première « Ordonnance touchant l'imprimerie à Genève ».

**h**ÉLAS! Au temps de la Réforme, à Genève, l'imprimerie était devenue plus qu'une industrie ordinaire; c'était véritablement un instrument terrible employé pour la propagande tant catholique que réformée. Le besoin de réglementer tout ce qui touchait à l'imprimerie se fit bientôt sentir impérieusement et, le 13 février 1560, le Conseil adopta une ordonnance détaillée. La disposition capitale était celle qui instituait une Commission de censure préventive, pour visiter les imprimeries, « afin d'obvier aux désordres qui se commettaient journellement et aux fraudes d'impressions de livres en cachette ». Cette commission, composée de trois membres, fut appelée la « Chambre de l'Imprimerie », et ceux qui en faisaient partie, des « Scholarques ».

(Le texte ci-dessous est tiré du « Bulletin de l'Institut national genevois », 1855.)

§ 2. *Comment les maîtres se doivent gouverner les uns envers les autres.*

d) Apprentis.

Que nul maître n'ait à retirer, ni à recevoir un apprenti lequel sera parti d'avec son maître, sans savoir s'il a achevé son apprentissage bien et durement, et si le terme duquel il avait convenu est accompli. Même, qu'il l'exhorte de retourner vers son dit maître, et quand il le verrait obstiné, qu'il en avertisse quelqu'un des députés pour y remédier. Item qu'aucun maître ne prenne apprenti à moins de deux ans pour la presse, et de trois ans pour la composition (si non que par les Seigneurs commis sur l'imprimerie il fut connu qu'un apprenti a tellement prouffité, qu'on lui puisse abrévier son temps); afin que par ce moyen les apprentis puissent comprendre l'art, et que la corruption ne se nourrisse en l'imprimerie.

e) Réception de compagnons.

Que nul maître n'ait à mettre à chaque presse plus d'un apprenti. Item, qu'il ne soit licite à aucun maître de recevoir compagnon imprimeur ni compositeur, sans savoir du maître avec lequel il est parti, s'il a achevé la besogne commencée et s'il est d'accord avec son dit maître.

§ 3. *Comment les maîtres devront se comporter envers les compagnons et réciproquement les compagnons envers les maîtres.*

Que les maîtres n'aient à comploter ensemble ni faire loi entre eux, de ne pas donner gages aux compagnons, sinon tels qu'ils auront taxé. Mais que chacun convienne en raison et équité avec ceux qu'il voudra mettre en besogne selon la portée et dextérité d'un chacun. Et aussi, que les compagnons n'aient à conspirer ni s'obliger l'un à l'autre, de ne point besogner sinon aux prix qu'ils auront avisés. Et au cas qu'aucun se trouve avoir suborné et induit l'autre à faire tel complot, qu'il en soit châtié selon son démérite.

Que le semblable aussi soit fait quand tous se trouveront coupables.

Que le maître soit vigilant et prenne garde que les compagnons, devant que se mettre à l'œuvre, invoquent Dieu. Qu'il ne souffre qu'il se tienne propos scandaleux, ni qu'aucun compagnon outrage l'autre. Mais qu'il réprime ou appointe toute noise qui serait pour s'émouvoir; et si quelqu'un était rebelle à la correction, que le rapport en soit fait aux députés pour y remédier.

p) Congés.

Qu'il ne soit permis à un maître de donner congé à un compagnon avec lequel il aura convenu d'un ouvrage, pour en mettre un autre en son lieu jusqu'à ce que ledit ouvrage soit achevé, sinon que ledit labeur fut trop pesant ou difficile pour ledit compagnon ou qu'il fut trop négligent ou qu'il y eut quelque défaut en lui ou quelque malversation dont le maître eut averti ledit compagnon et dont il sera connu par les députés.

q) Abandon d'ouvrage.

Semblablement qu'il ne soit licite aux compagnons de laisser les ouvrages qu'ils auront entrepris pour aller besogner



ailleurs si le labeur n'était trop pesant, comme dit a été. Mais que nul compagnon ne soit reçu à cette excuse qui si dedans huit jours après l'œuvre commencée, il en aura averti le maître, et en cas de nécessité et de maladie. Que celui qui chomme, afin de ne pas faire cesser toute la presse, en substitue un autre en son lieu, sinon qu'il avertisse le maître afin qu'il se pourvoye. Et si d'aventure, nul ne se trouvait à temps, que le reste des compagnons soit tenu d'attendre le maître jusqu'à deux jours, moyennant qu'il se soit mis en devoir, et ce sans salaire, d'autant que la besogne cessera sans sa faute. Mais si après deux jours il les veut retenir, qu'il leur baille leurs gages accoutumez, encore qu'ils ne fassent rien.

.....

Pour éviter les débauches et retardements des labeurs, qu'il ne soit licite aux compagnons d'accorder entre eux aucune journée sans le consentement du maître et du correcteur.

.....

s) Remise de la copie.

Que les compagnons remettent la copie entière et feuille à feuille entre les mains du correcteur, lequel, à la fin du labeur les rendra au maître.

Que les compagnons se servent de leurs chandelles pour aller et venir, sans emprunter celles du maître, et que les maîtres leur paient la chandelle en argent au dire des commis.

Item, qu'il soit défendu aux compagnons d'avoir de mauvais propos à l'égard des apprentis, soit pour leur faire perdre courage, soit pour leur

faire exécuter une chose au dommage du maître, sous peine d'être châtiés comme subornateurs.

En outre, parce que les compagnons peu à peu veulent introduire dans les imprimeries des coutumes nouvelles, au cas que pour telles choses ils adrient débat entre le maître et eux, qu'ils soient tenus de se présenter devant les commis si le maître les y fait appeler.

Denis ANTONIAZZI.

Les deux documents représentant une imprimerie au XV<sup>me</sup> siècle et une fonderie primitive nous ont été communiqués par la « Mergenthaler Setzmaschine » à Berlin. Ce sont les photos de deux panneaux ornant un corridor d'entrée de la Fabrique de « Linotypes » à Berlin. Un merci sincère à la Direction de cette Maison, qui nous donne ainsi l'occasion de nous faire une petite idée de la vie menée dans les officines des débuts de l'imprimerie.

Une ancienne fonderie du XV<sup>me</sup> siècle.

